

Thierry Courtin, Conseiller au Secrétariat de l'Association Ouvrière des Compagnons du Devoir du Tour de France : Les archives compagnonniques : rêve ou réalité ?

Je voudrais tout d'abord remercier Mme Martine Watrelot de m'avoir invité à ce colloque en tant que représentant de l'Association Ouvrière des Compagnons du Devoir. J'interviens aujourd'hui parmi vous pour évoquer la gestion et le traitement des archives chez les Compagnons du Devoir ; nous verrons, sans doute, que la gestion des archives a toujours suscité débats et interrogations chez les Compagnons, mais la plupart du temps, et encore aujourd'hui, nous n'avons que très rarement apporté des réponses totalement satisfaisantes.

Mon intervention pourrait s'orienter sur la notion même de conservation et d'archivage au travers des âges et montrer les raisons qui amenèrent les Compagnons à ne pas laisser de traces. La notion d'archives induit celle d'archivage, la prise de conscience d'une exploitation de ces documents. J'aborderai également les différentes tentatives de muséographie qui ne me semblent pas dénuées de sens mais ne présentent pas toujours de vocation à faire avancer la science et la connaissance du monde ouvrier. Je montrerai aussi les tentatives qui à mon sens s'orientent sur cette voie.

Je commencerai par poser d'emblée quelques jalons de perspectives concernant le traitement des archives en ce début de XXIème siècle.

Il me semble utile de rappeler que trois organisations de Compagnonnage, reconnues en France pour leur antériorité historique, coexistent pacifiquement et entretiennent des relations fréquentes et sincères. Ces trois sociétés de Compagnons n'ont rien à voir avec des sociétés secrètes : la présence de quelques Compagnons ce jour dans cette salle est là pour vous montrer le contraire si besoin était ! Nous pourrions plutôt dire que nous sommes des sociétés à secrets, c'est à dire que nous entretenons une certaine discrétion sur nos us et coutume, tout simplement parce que cela relève de l'expérience à vivre. En revanche, notre fonctionnement quotidien est parfaitement connu et complètement transparent pour les autorités publiques.

Donc, trois sociétés existent en France actuellement :

- l'Union compagnonnique de tous les Devoirs Unis (U.C.D.D.U.), créée dans les années 1880 est la plus ancienne des associations de compagnons qui ait perduré jusqu'à aujourd'hui. C'est l'Union qui détient les plus anciennes archives concernant l'histoire des Devoirs qu'elle réunit. Cette conservation est centralisée au niveau national (à Versailles) ou alors laissée à l'initiative de tel ou tel compagnon pour faire vivre l'histoire de ces ouvriers-là (on peut citer en exemple le Manoir de la Haultière, restauré par les Compagnons de Nantes pour abriter un musée regroupant les chefs-d'œuvre par métier) ;
- l'Association Ouvrière des Compagnons du Devoir du Tour de France (A.O.C.D), fondée en 1941, association loi 1901, reconnue d'utilité publique : nous détaillerons ensuite les options prises par notre organisation ;
- et enfin, la Fédération Compagnonnique des Métiers du Bâtiment (F.C.M.B.), née en 1952. D'un fonctionnement totalement différent de celui de l'A.O.C.D., la Fédération laisse chacun de ses sièges régionaux fonctionner de manière autonome. Il n'y a pas de système de centralisation des archives mais chacune des villes où la F.C.M.B. est solidement implantée possède un petit musée du compagnonnage, comme à Limoges ou à Arras par exemple, ou encore à Romanèche Thorins (Musée départemental Pierre-François Guillon, charpentier du Devoir de Liberté).

Ces sociétés sont le fruit d'une longue histoire des métiers et de l'évolution sociale en France. Nous-mêmes, nous nous y perdons souvent de par le mélange des rites, des Devoirs et de la filiation extrêmement complexe qui au cours des siècles a marqué le monde socio-économique. Cependant, nous pouvons confirmer que la plus ancienne date connue à ce jour d'une archive relatant l'existence d'un compagnonnage remonte à 1419, à Troyes : un rapport de police fait en effet mention d'hommes de métier, cordonniers en l'occurrence, voyageant de ville en ville, formant une confrérie soudée et solidaire, demeurant chez « une Mère ».

D'une façon générale, les compagnons avaient l'habitude de détruire leurs archives ou traces écrites chaque année à l'occasion de leur fête patronale de métier. Mais il en subsistait pourtant quelques-unes, notamment les livres de règle ou les codes réglant le fonctionnement des sociétés du compagnonnage relativement aux lois de la société civile. En 1839, Perdiguier décide d'exploiter un fonds d'archives compagnonniques : des lettres qui lui sont envoyées de membres des sociétés du Devoir (2^e volume du *Livre du Compagnonnage*) prouvent qu'il a travaillé sur des documents anciens datant, pour certains, du XVIII^e siècle. Ces documents de type ethnographique, il décide de les rendre publics par l'utilisation de l'imprimé (nouveau en 1839 pour les ouvriers) ; certains de ses confrères crieront à la transgression des règles de secret des compagnons.

Or, non seulement il imprime, mais en plus George Sand reprend dans son roman certaines des informations de Perdiguier : le topage, les chansons, le cryptage des lettres, l'idiome compagnonnique. Bref, ils vont, chacun à leur manière, mettre au jour un fonds documentaire toujours quasiment le seul connu pour le XIX^e siècle, et le plus accessible encore au public et aux chercheurs. On peut dire que l'histoire du compagnonnage commence, en tant que sujet de conservation et d'étude, au XIX^e siècle.

L'histoire du Compagnonnage est en dents de scies, elle suit l'évolution économique de la France ; cette organisation ouvrière était souvent considérée comme un contre pouvoir économique, ce qui lui confère, à tort, une vocation politique ou subversive. Jusqu'à la fin du XIX^e siècle, le Compagnonnage défend la solidarité, la mutualisme, la défense des ouvriers face au patronat. C'est la prise en compte de l'individu et ses particularités au contraire de l'intérêt collectif issu des préoccupations des masses laborieuses. La naissance du syndicalisme est en marche. Donc dès la fin du 18^e et début du 19^e siècle émergent des idées progressistes portées par un grand courant politique, économique, social, et qui se cristalliseront autour de George Sand et Agricol Perdiguier.

Le Compagnonnage longtemps considéré comme une chevalerie ouvrière, une élite, voire un ordre, se transforme peu à peu pour se focaliser sur la formation.

Secondaire au regard de l'objectif premier de formation professionnelle, le problème de la conservation, pourtant récurrent, trouve peu de solutions : chaque métier de l'association a son propre lot d'archives papier, manuscrits ou imprimés, son patrimoine iconographique, ses hommes célèbres, ses objets symboliques, ses chefs-d'œuvre qui, tous sont conservés. Le problème est de savoir où, quand, comment, et surtout par qui et avec quel budget. Cette question-là trouve peu de réponse cohérente, disons que ce peut être un peu au petit bonheur et confié à la mémoire des membres de l'institution davantage qu'à des supports technologiques, très rationnels, de gestion de l'information et de fonds.

Aujourd'hui, nous disposons tous d'un magnifique Musée du Compagnonnage à Tours, placé sous l'égide de la municipalité. Depuis les années 50 on y recueille les documents les plus divers et les matériels compagnonniques des trois organisations. Ce musée, dont la direction est actuellement confiée à Laurent Bastard, rassemble des fonds publics et privés et jouit d'une excellente réputation.

Dans le même sens, la Maison de l'Outil et de la Pensée Ouvrière, à Troyes, présente une collection remarquable et exceptionnelle de livres et outils, eux-mêmes admirablement présentés : ces fonds, dont l'A.O.C.D. a la charge de la conservation et la mise en valeur, sont ouverts et proposés aux chercheurs, étudiants et jeunes professionnels. Cette Maison, est bien autre chose qu'un simple musée, elle accueille bien sûr le grand public et les touristes de passage à Troyes. C'est là, notons-le, une initiative particulièrement intéressante de mise à disposition de matériels et de documentation très anciennes. La Maison de l'Outil et de la Pensée Ouvrière abrite en effet une collection de près de 8.000 pièces uniques d'outils dits de "façonnage à main" amorcée par Paul Feller de 1958 à 1978, puis développée et gérée par les Compagnons du Devoir dès 1969. Paul Feller souhaitait que les jeunes apprentis, de passage à la Maison de l'Outil, se retrouvent face à leur propre histoire, pour que s'éveille en eux le désir d'acquérir les connaissances culturelles inhérentes à la pratique de leur métier. Et les outils exposés, dont la valeur réside essentiellement dans le fait qu'ils ont servi, sont les témoins de l'évolution des techniques, du geste, voire de l'homme de métier

La bibliothèque de la Maison de l'Outil et de la Pensée Ouvrière, en cours d'informatisation, abrite notamment des ouvrages très rares et très anciens, comme les 35 volumes de *l'Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert (1751-1780). Les 25.000 volumes sont classés en trois rubriques :

* METIERS ET TECHNIQUES

200 itinéraires professionnels sont recensés sous forme de biographies, d'autobiographies ou d'essais, qui côtoient des ouvrages sur les techniques, sur les innovations et les brevets d'invention..., le tout enrichi de portraits d'inventeurs et d'ouvriers célèbres.

* HISTOIRE SOCIALE

Cette section est dédiée à l'histoire du mouvement ouvrier, depuis l'organisation des métiers en jurandes jusqu'à l'apparition des syndicats. L'histoire des métiers est évoquée à travers notamment celle du compagnonnage, des idéologies, des révolutions et de la législation.

* FORMATION

Cette section s'intéresse plus particulièrement aux méthodes pédagogiques employées au cours de la formation, et sur lesquelles s'appuie le maître pour transmettre son savoir.

Notons qu'à chaque fois, et c'est le cas pour chacune des associations compagnonniques, la démarche de conservation des archives succède à une démarche de restauration d'un édifice de grand intérêt architectural, totalement négligé par l'Etat : chapelle comme à Limoges (FCMB), manoir comme à Nantes (UCDDU), ou comme ici à Troyes, hôtel particulier dit de Mauroy (AOCD). Le souci de conservation soit dans un Musée soit dans un bibliothèque est toujours relatif à une entreprise de valorisation d'un monument.

N'oublions pas que les compagnons sont avant tout des voyageurs, des passants, ouvriers de surcroît, donc naturellement peu enclins à la lecture ou à se préoccuper des choses de l'écrit. Ce sont en outre des constructeurs et non des hommes de maintenance ou de conservation.

Mais nous pouvons tout de même regretter que les différentes tentatives de muséographies qui ne semblent pas dénuées de sens, ne présentent pas toujours de vocation à faire avancer la

science ou la connaissance du monde ouvrier et plus largement le monde des métiers. Trop souvent les tentatives de présentation des «archives» sous la forme de musée ou d'exposition se contentent de présenter des «tours de force» de virtuose de l'outil en complet décalage avec la vision que peut en avoir le public visé. Aussi cela se traduit-il souvent par des alignements de pièces techniques, images du passé et témoins de ce que les Compagnons ont été de grands «Ouvriers». Or le «dépouillement» des archives doit à l'avenir nous permettre de mieux faire connaître la réalité de ce monde si spécifique, base historique de ce qui devait devenir les syndicats, les mutuelles, les caisses d'assurance maladie et chômage, les foyers de jeunes travailleurs, etc. La découverte de nos archives doit permettre aussi aux Compagnons de mieux remplir encore leur rôle d'éducateur des jeunes gens en formation. Car le rôle des Compagnons ne se limite pas à la formation professionnelle mais aborde tous les autres domaines de la vie quotidienne d'un individu, à savoir, la formation intellectuelle, culturelle, spirituelle et humaine. C'est donc en maîtrisant mieux la richesse de notre passé que nous pourrions développer un futur plus complet et riche d'enseignement.

Enfin, cette future mise à jour des archives, plus ou moins complète et sous la responsabilité des seuls Compagnons, permettra sans aucun doute au monde des chercheurs et sociologues d'approfondir, avec des matériels inédits, la connaissance du monde ouvrier. La mise en relation des différents sites d'archivage de ces documents par des outils appropriés de type informatique renforcera la coopération et développera la valeur ajoutée des exploitations indépendantes.

La démarche de l'A.O.C.D. concernant les archives est très complexe par les divers niveaux de décisions - et les conflits d'interprétation possibles -, soit par les métiers soit par les provinces. Ce sont les deux axes de fonctionnement de l'Association Ouvrière des Compagnons du Devoir ; les provinces concernent l'organisation géographique, calquées globalement sur les régions administratives. Elles rassemblent les divers métiers de l'Association au sein de la même entité de fonctionnement et de capacité de prises de décisions. Les Provinces sont pilotées par un Provincial élu par les Compagnons de la Province pour cinq ans. La Province régit tout le fonctionnement et la gestion quotidienne des activités compagnonniques entre métiers. Un second mode de fonctionnement est maîtrisé par le métier sur l'ensemble du territoire. Bien que tous les métiers de l'Association fonctionnent globalement selon le même type de règles, chacun d'eux pourtant décline des particularités spécifiques et une culture forte de métier. Aussi peut-on considérer que des divergences de vues, des approches quelque peu différentes obligent à travailler ce genre de sujet sur le long terme en cherchant à dégager les points de convergence et de rassemblement, ce qui demande du temps et de la concertation. Ce travail est en cours et nous autorise aujourd'hui aux plus grands espoirs. Les Archives nationales sont d'ailleurs très intéressées par la conservation des archives du monde du travail ; des contacts sont établis avec les services publics concernés, notamment pour recueillir des conseils précieux quant à la problématique générale de la conservation.

Mais que décideront les Compagnons en matière de stockage, de conservation, de classement et de référencement ? Au-delà, les Compagnons devront encore décider des accès possible du public selon les types d'archives. C'est donc un travail de fond et d'ampleur. Nous n'en sommes qu'au début mais les Compagnons du Devoir ont pris conscience de l'importance de ces archives pour les générations futures.

Cette prise de conscience prélude à l'ouverture d'un chantier compagnonnique d'un nouveau style, celui de la transmission d'une histoire ouvrière.

Thierry Courtin.